

26 juillet 2016

Communiqué de presse 16/07/37

BAROMETRE EMPLOI ET CONJONCTURE

**La confiance n’est pas encore au rendez-vous**

On ne peut encore parler d’une reprise. Pourtant, pour le troisième trimestre consécutif, l’artisanat et le commerce de proximité ont connu une moindre baisse d’activité. **Le chiffre d’affaires a ainsi reculé de 1% au 2ème trimestre 2016, contre 1,5% au 1er trimestre et 2% au 4ème trimestre 2015.**

Le secteur bénéficie en réalité d’une nouvelle progression du chiffre d’affaires des artisans du bâtiment (+0,5%), rejoints désormais par ceux des travaux publics (+1%). Parallèlement, les artisans des services et de la fabrication enregistrent des résultats faiblement négatifs, tandis que les ventes de l’artisanat et du commerce alimentaire repartent à la baisse, et que le secteur de l’hôtellerie-restauration fait face à une conjoncture très détériorée (-5%).

Bien que la croissance ne soit toujours pas au rendez-vous,  les entreprises de l’artisanat et du commerce de proximité se remettent à embaucher. Ainsi, **19% des entreprises ont augmenté leurs effectifs au cours du 1er semestre 2016, contre 17% en 2015**.Ce résultat démontre une fois de plus l’important gisement d’emplois que constituent les TPE-PME dans ce pays.

Les faibles prévisions d’embauches pour le second semestre témoignent en revanche d’un manque de confiance des chefs d’entreprise. Ils expliquent leur réticence à recruter d’abord par une stagnation de l’activité (56%).

**Près de 60% des salariés recrutés au premier semestre 2016 l’ont été en CDD**, un chiffre en augmentation depuis quelques années. Les chefs d’entreprise, manquant de confiance en l’avenir, privilégient les contrats courts. Dans ce contexte, la possibilité donnée aux TPE de recourir à un licenciement économique à la suite d’un trimestre de baisse de chiffre d’affaires, conformément à la demande de l’UPA dans le cadre de la loi Travail, devrait lever un frein à l’embauche et encourager à recourir davantage au CDI qu’aux contrats courts.

Autre enseignement, **plus d’un quart (26%) des entreprises rencontrent des difficultés de recrutement**. Le manque de qualification des candidats reste le principal problème rencontré par les entreprises dans leur impossibilité d’embaucher. **C’est la démonstration de l’absurdité des dispositions initiales du projet de loi Sapin 2 qui visaient à supprimer l’exigence de qualifications pour exercer dans l’artisanat afin de favoriser la création d’emplois. La qualification est au contraire une condition nécessaire à l’embauche, et l’UPA se félicite d’avoir convaincu les parlementaires d’abandonner cette piste.**

 Au vu de tous ces résultats, le président de l’UPA, Jean-Pierre Crouzet a déclaré : *« Pour améliorer la situation de l’emploi, j’invite le gouvernement à donner la priorité aux TPE et aux PME dans ses choix économiques. En particulier, les mesures de baisse du coût du travail annoncées de longue date, doivent impérativement et rapidement être mises en oeuvre.* *»*

 ***Contacts presse***

*Jean-Côme Delerue - Tél : 01.47.63.31.31 - 06.77.64.40.78 -* *jcdelerue@upa.fr*

 *Philippe Garrachon - Tél : 01.47.63.31.31*

**\*** Enquête réalisée à la demande de l’UPA par l’Institut I+C dans la première quinzaine du mois de juillet 2016 auprès d’un échantillon représentatif de 4700 entreprises de l’artisanat et du commerce de proximité.

Conjoncture

**Evolution du chiffre d’affaires global**

**de l’artisanat et du commerce de proximité**

(par rapport au même trimestre de l’année précédente)

**Résultats comparés des secteurs de l’artisanat et du commerce de proximité**

**Evolution du chiffre d’affaires en valeur du 2ème trimestre 2016 par rapport au 2ème trimestre 2015**

**(et en dessous rappel de l’évolution au cours du trimestre précédent)**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Bâtiment** | **Travaux publics** | **Services** | **Fabrication** | **Alimentation** | **Hôtels-Cafés-Restaurants** |
| **2ème T 2016** | **0,5%** | **1%** | **-1,5%** | **-1%** | **-1,5%** | **-5%** |
| 1er T 2016 | 0,5% | -2% | -2% | -2% | 1% | -6% |

NIVEAUX D’EMBAUCHE

**Proportion d’entreprises de proximité
ayant embauché au cours du premier semestre 2016 : 19%**

*(parmi celles employant au moins un salarié)*

*Données générales*

*Détails selon les secteurs*

INTENTIONS D’EMBAUCHE

**Proportion d’entreprises de proximité
prévoyant d’embaucher au cours du second semestre 2016 : 11%**

*Données générales*

*Détails selon les secteurs*

MOTIFS DE NON EMBAUCHE

DIFFICULTES DE RECRUTEMENT

**Proportion d’entreprises de proximité ayant rencontré
des difficultés de recrutement au cours du premier semestre 2016 : 26%**

*Détails selon les secteurs*

*Motifs évoqués par les entreprises de proximité
rencontrant des difficultés pour recruter de la main-d’œuvre au premier semestre 2016*

NATURE DES CONTRATS

PRIME A L’EMBAUCHE PME

**Le dispositif de prime à l’embauche PME (prime trimestrielle de 500 € durant les
2 premières années de contrat, soit 4.000 € au total pour l’embauche d’un salarié), vous encourage ou vous a-t-il encouragé à embaucher ?**

(Question réservée aux chefs d’entreprises n’employant aucun salarié)

**Non : 71%**